

SOMMAIRE

ANDEME Allogo Marie France A propos des auxiliaires dans le système verbal du ñtúmu	1
S. Y. AMUZU Problèmes de traduction du groupe nominal collectif en français et en anglais.....	33
BAMA Bapio Rosaire Deutsch-ostafrika:” negerland” oder siedlerkolonie? Das Verwaltungskonzept des Gouverneurs Albrecht Freiherr von Rechenberg (1906-1912).....	65
BAMBA Sekou A propos de l’identité et de la nationalité ivoiriennes.....	103
CAMARA Mamadou Women and history in motion: their place in Edward Bond’s Dramatic production.....	143
DA DAPOLA Evariste La dynamique des paysages à Oursi	167
DADIE Célestin Djah Typologie de la délectation amoureuse dans Alcools, recueil de poèmes de Guillaume Apollinaire.....	187
DUTHIE S. Alan Equivalences in translation.....	213
IGUE Akanni Mamoud Difficultés scolaires et enseignement en langue non maternelle au Bénin.....	233
ILBOUDO/OUEDRAOGO Olga Les armes de combat des femmes africaines dans les romans de Henri Lopes	257

IMA/OUOBA Sidonie	
Profil socio-économique des productrices de porcs dans la province du Sanguié.....	281
MAIGA Alkassoum	
Pour un développement durable : culture locale et organisations paysannes comme alternatives aux approches classiques.....	301
OUEDRAOGO Adama	
Les mosquées de Ouagadougou : organisation et fonctionnement.....	321
PILLAH Niali Armand Privat	
Philosophie et guerre	353
SALAMA-CARR Myriam	
Pour une mise en pratique des théories : didactique et recherche	373
SANGARE Ali	
La problématique socio-foncière en milieu périurbain : le cas du village de Sakaby dans la banlieue de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso).....	383
SANON/OUATTARA Emilie	
Les fonctions sociolinguistiques des langues dans les traductions en milieu religieux chrétien.....	409
SOME Magloire	
La politique religieuse de la France à l'égard des missions étrangères en AOF 1900-1945.....	441
TAMBA Moustapha	
L'insertion professionnelle des diplômés de sociologie : le cas des étudiants de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.....	479
VAN DUC Juliette	
Une famille maraboutique maranga au Burkina Faso.....	503

A PROPOS DES AUXILIAIRES DANS LE SYSTÈME VERBAL DU ÑTÚMU

Marie France ANDEME ALLOGO
Département des Sciences du Langage
Université de Libreville(GABON)

Résumé

Cet article traite des auxiliaires verbaux en ñtúmu, dialecte fang, langue bantu du Gabon.

Il a pour objectif de proposer une redéfinition de cette catégorie des verbes sur les critères à la fois morphologique, syntaxique et sémantique. Ces critères permettent de distinguer les auxiliaires à la fois des adverbes et des verbes existentiels avec lesquels certains auteurs les ont parfois confondus. Ils permettent également de les différencier de certains verbes pleins qui peuvent entrer comme auxiliants dans une construction asyndétique auxiliant – auxilié, les apparentant aux auxiliaires.

Mots-clés : Auxiliaires, aspect, temps, verbes, critères, adverbes, existentiels, semi-auxiliaires, procès

Abstract

This article deals with verbal auxiliaries in ntumu, a Fang dialect, a bantu language in Gabon. Its aim is to propose a redinition of this category of verbs, on the basis of morphology, syntax and semantics.

These criteria make it possible to distinguish existential adverbs from existential verbs which some researchers confuse. They also allow to differentiate certain full verbs which can be used as auxiliaries in an asyndetic construction: auxiliant-auxiliaried, those relating to auxiliaries.

Key words : Auxiliary, aspect, tense, criteria verbs, adverbs, existentials, semi-auxiliaries, process.

Conventions et abréviations

Notation phonologique : IAI. Bouquiaux-Thomas (1976 : 33)

	absence de ton sur voyelle = ton bas		
[]	réalisation phonétique	Aux	Auxiliaire
<	provient de	prés	présent
>	devient	N	nom
-	limite de monème ou morphème	Inf	infinitif
imp	impératif	VR	voyelle du radical à ton bas
∅	absence formelle de marque	VR	voyelle du radical à ton haut
*	forme non attestée	VR (k)	voyelle du radical suivie ou non de k
---	forme discontinue	yVR	y suivi de la voyelle du radical à ton haut
	formes structurelles	yVR	y suivi de la voyelle du radical à ton bas
tps	temps	m acc	marque de l'accompli
()	traduction littérale	cl	classe
mtps	marque de temps	V	voyelle
masp	marque d'aspect	C	consonne
Rad	radical	CV	consonne voyelle
bv	base verbale	CVC	consonne voyelle consonne
˘	ton bas	RadRad	redoublement total du radical
˙	ton haut	RaRad	redoublement partiel du radical
˘˙	ton montant ou bas haut	Red	redoublement
˙˘	ton descendant ou haut bas	nar	narratif
ñ -	nasale syllabique	hab	habituel
PNI	Préfixe Nominal Indépendant	caus	causatif
pnd	préfixe nominal dépendant	int	intensif
pvd	préfixe verbal dépendant	∅	préfixe de classe
pv	préfixe verbal	pas	passé
px	préfixe	S.A	Schème A
m.inacc	marque de l'inaccompli	S.B	Schème B
ext	extension	S.C	Schème C
sing	singulier	S.D	Schème D
plur	pluriel	« »	Traduction littérale
-˘-	marque d'un monème à ton haut	~	variante
-˙-	marque d'un monème à ton bas	ex	Exemple
p.s	personnel sujet		
p.o	personnel objet		
X	faible tonale		

A propos des auxiliaires dans le système verbal du ñtúmu

Avant propos

La langue fàŋ (fang) est l'une des langues bantu parlées au Gabon, pays situé dans la partie Ouest de l'Afrique Centrale. Le Gabon est limité au Nord par la République Unie du Cameroun, à l'extrême Nord-Ouest par la Guinée-Equatoriale, à l'Ouest et au Sud-Ouest par l'Océan Atlantique, au Nord-Est, à l'Est, au Sud-Est par la République Populaire du Congo

La langue fàŋ est parlée au Gabon dans la province du Woleu-Ntem où elle est la seule langue existante¹. Elle est également parlée dans les provinces de l'Estuaire, du Moyen-Ogooué, de l'Ogooué-Ivindo et de l'Ogooué-Maritime, où elle coexiste avec d'autres langues gabonaises : le myènè, le punu, le kota, etc.

Hors des frontières gabonaises le fàŋ est parlé au Cameroun dans les alentours de Yaoundé, Ebolowaghe, Sangmelima, Mbam. En Guinée-équatoriale, elle constitue la principale langue. Au Congo, dans la région de Souanke, elle est minoritaire.

Au Gabon la langue fàŋ connaît cinq (5) dialectes. Le ñtúmu, l'àsí, le nzáman, le mvěŋ, l'okàk. Le terme dialecte doit être compris ici comme variante isoglossique du fàŋ. Les locuteurs des différents dialectes se réfèrent à la langue fàŋ et non au dialecte. L'intercompréhension est quasi-totale entre les différents dialectes. Ce seul critère de l'intercompréhension nous emmène donc à considérer comme dialectes, les différentes formes parlées d'une seule et même langue : le fàŋ.

Cet article porte sur le dialecte ñtúmu parlé à Bitam, situé à l'extrême nord du Gabon. Ce dialecte se localise dans l'ensemble des villages situés dans les cantons sud et nord de Bitam. Le ñtúmu parlé dans ces villages jouit d'une homogénéité linguistique incontestable.

Dans sa classification pratique M. GUTHRIE (1948) classe la langue fàŋ dans la zone A, groupe A 70 (7^e groupe de la zone A). Code A 75 (5^e langue du 7^e groupe).

¹ On n'exclut les langues des pygmées localisées dans la forêt de Minkébé et encore inconnues des linguistes

1. Introduction

Les principes méthodologiques qui régissent cet article obéissent à la procédure générale de l'analyse structurale qui tend à délimiter les unités d'une langue à travers des relations qui les unissent. Ces relations sont de deux types :

- Les relations paradigmatiques, qui définissent les rapports entre des unités susceptibles d'apparaître dans une même position à l'intérieur d'un même énoncé.

- Les relations syntagmatiques, qui définissent les rapports entre des unités coexistant à l'intérieur d'un même énoncé.

L'application de cette procédure à une langue donnée, considérée comme un système de signes vocaux organisés et hiérarchisés, conduit à une description de la structure linguistique organisée en différents niveaux d'analyse, chaque niveau comportant ses propres unités. Chaque unité est commutable avec des unités de même niveau ; chaque unité s'intègre dans une unité de niveau supérieur, dont elle est un constituant.

On distingue dans l'analyse linguistique quatre principaux niveaux d'analyse :

- 1) La phonétique dont l'unité d'analyse est le son, unité minimale non distinctive.
- 2) La phonologie dont l'unité d'analyse est le phonème, unité minimale distinctive.
- 3) La morphologie dont l'unité d'analyse est le morphème ou monème, unité significative minimale.
- 4) La syntaxe, dont l'unité d'analyse est la phrase, unité syntaxique simple considérée comme un produit fini.

Notre article relève de la morphologie, le troisième niveau d'analyse.

L'analyse morphologique, tout comme l'analyse phonologique, chez les fonctionnalistes, repose sur le principe de la fonction distinctive. Pour

déterminer les monèmes, il faut isoler les unités qui s'opposent grâce à l'opération de la commutation. Lorsque, dans deux formes verbales à modalité de temps et à modalité d'aspect, la permutation de deux monèmes entraîne un changement de sens on peut dire qu'il s'agit de deux monèmes constituants les deux membres d'une opposition distinctive. Si le sens n'est pas modifié, on reconnaîtra des variantes combinatoires, appelées aussi allomorphes, ou des variantes libres.

L'unité qui sera analysée est le monème ou morphème (désormais morphème), unité significative de première articulation composée d'un signifiant (sa) et d'un signifié (se), qui se manifeste sous une forme phonique et qui est formellement composée d'une ou de plusieurs unités de deuxième articulation ou phonèmes.

2. La problématique

L'existence d'une catégorie grammaticale des auxiliaires de temps et aspect est admise dans le système verbal du fàŋ. GRIFFON et PINCHON (1930), ALEXANDRE (1966), REDDEN (1979), ANDEME ALLOGO (1991)², ESSONO (2000), MBA NKOGHE (2001), etc.

Le problème qui se pose sur le plan de l'analyse morphologique est la définition de cette catégorie grammaticale. Les critères de définition qu'emploient les auteurs suscités étant à la fois trop généralisants et pas assez restrictifs.

Nous admettons que les auxiliaires sont liés aux verbes et qu'il est de ce fait difficile de les séparer totalement de ceux-ci. L'analyse morphologique du système verbal n̄tumu montre qu'il est possible de définir les auxiliaires à partir des critères à la fois morphologique (forme des signifiants), et syntaxique (la position des signifiants dans le syntagme et la

² La quasi-totalité des données de cet article relève des enquêtes menées lors de la rédaction de cette thèse. Toutefois, le traitement des auxiliaires n'a plus la même orientation.

combinaison de ces mêmes signifiants dans le syntagme)³ et sémantique (sens des signifiants) qui les distingueraient des verbes pleins⁴ et des adverbes.

Après une brève présentation du présent, du passé, du futur du système verbal du ñtúmu, nous décrivons le fonctionnement morphologique des auxiliaires au sein du schème morphologique fondamental d'une forme verbale en ñtúmu, en fonction des valeurs aspectuelles qui leur sont attribuées. Nous élargirons la discussion à d'autres verbaux qui, il semble, ont été trop hâtivement qualifiés d'auxiliaires, y compris par l'auteur du présent article.

Cinq critères d'auxiliarité ont été retenus. Ils seront successivement examinés.

Enfin, nous confronterons ces critères aux verbes existentiels et aux semi-auxiliaires, et à d'autres verbaux.

Avant d'aborder l'étude du fonctionnement des auxiliaires, nous allons présenter les caractéristiques morphologiques du ñtúmu pour une meilleure compréhension de l'exposé.

3- Les caractéristiques morphologiques du ñtúmu

Les langues bantu sont caractérisées par la présence des préfixes de classes nominales et aussi par des tons, même si cette dernière caractéristique n'est pas commune à toutes. Le fàŋ et ses dialectes appartiennent au groupe bantu. Le ñtúmu, dialecte fàŋ, possède des classes nominales, c'est-à-dire que les lexèmes nominaux du ñtúmu sont répartis dans onze classes⁵ nominales.

³ Notre exposé se situe au niveau morphologique, nous préférons parler de forme verbale, qui équivaut au niveau syntaxique à l'énoncé verbal ou au syntagme verbal

⁴ ROSS (1969), PULLUM et WILSON (1977), AKAMAJIAN STEELE et WASOW (1979), GROSS (1999), etc. Il désigne un verbe qui est sémantiquement autonome. Sur le plan morphologique, c'est un morphème libre, sur le plan grammatical, il se conjugue sans avoir recours à d'autres unités, sur le plan syntaxique, il fonctionne seul comme prédicat d'un énoncé.

⁵ Les numéros de classes sont conventionnels et arbitraires. Ils sont hérités de W. Bleek (1869), les numéros vont par couple selon l'opposition singulier (chiffre impair) pluriel (chiffre pair).

Chaque lexème nominal possède un P.N.I. (préfixe nominal indépendant) commun à chaque classe. Le P.N.I. qui peut être de la forme V, CV-, ø-, C-, CVC est fonctionnellement inséparable du radical. La forme ou le signifiant du P.N.I. est l'élément central d'une classe nominale.

Tout élément qui gravite autour du P.N.I. est régi par lui et prend formellement une forme ou signifiant p.n.d (préfixe nominal dépendant) qui est imposé par le P.N.I. Il y a une discontinuité morphosyntaxique caractéristique de chaque syntagme selon la structure suivante : P.N.I. → p.n.d --- p.n.d. --- p.n.d⁶. etc.

C'est le schème d'accord formé pour les différents p.n.d dépendants d'un P.N.I. qui définit une classe nominale.

Exemples : Les classes (3/4)

Classe 3 : P.N.I. |N-| (sg)

Classe 4 : P.N.I. |Mi-| (pl)

a) |ñ - lǒ - ó! - nə - ó! - nən < /ñlǒ ónǒnən/ «La mouche est grosse»

(P.N.I - mouche - p.v. - être - pnd - gros)

cl 3 cl 3 cl 3

b) |mì - lǒ - mí - nǎ - mí - nən < /mìlǒ mìnə mìnən/ «Les mouches sont grosses»

(P.N.I - mouche - pv - être - pnd - gros)

cl4 cl 4 cl 4

De ces deux syntagmes, on extrait les schèmes suivants :

Cl3 - P.N.I ----- pv ---- pnd

|N- ó - ó-|

Cl 4 P.N.I.----pv -----pnd

mí- mí- mí-|

Les lexèmes nominaux d'une même classe commutent entre eux et

⁶ Le pnd est appelé pvd (préfixe verbal dépendant) en abrégé pv. lorsqu'il se trouve devant un verbe.

régissent les mêmes accords. Ainsi, on peut dans les exemples précédents a) et b) substituer les lexèmes n̂lǒ/milǒ (3/4) «mouche/mouches» à m̂bú/míbú (3/4) et avoir les mêmes schèmes d'accord.

Chaque classe grammaticale possède ainsi son schème d'accord qui varie en fonction de chaque P.N.I. des onze préfixes de classes nominales que possède le n̂túmu.

Le verbe est caractérisé par la structure suivante :

|pfx – Rad (bv)⁷|

lá – dzíl < /ádzí / «manger»

lá - ɲúl < / áɲúl / «boire»

lá - tɐbl < /átɐb/ «refuser»

C'est la structure de l'infinitif ou forme de citation de verbe. Le á – est un préfixe de l'infinitif.

Le verbe, comme le montrent les structures a) et b) ci-dessus est régi et possède un p.v.d. variable selon chaque P.N.I. Il ne peut donc, de ce fait, gouverner un accord.

4- Le système verbal du n̂túmu

Le système verbal du n̂túmu est très riche et assez complexe : aux modalités formelles de temps et d'aspect, se mêlent les tons et les amalgames. On dénombre une cinquantaine de formes simples et une quarantaine de formes complexes et/ou composées⁸.

⁷ Radical (Rad) est pris au sens large et n'implique aucun aspect diachronique, c'est une base verbale (bv) lorsqu'il s'agit des verbes et un thème nominal s'il s'agit des nominaux.

⁸ Cet article ne présente pas de manière exhaustive ce système verbal. Nous nous limitons au temps et aspect présent, passé et futur des verbes du groupe A, et à deux formes verbales ; la forme affirmative et la forme négative.

4.1. Le schème morphologique d'une forme verbale

Le schème morphologique d'une forme verbale affirmative est en ñtúmu, un complexe à six éléments fondamentaux :

Exemple :

	1	2	3	4	5	6	
SA	bī	- ayə	- fək	- áyəm	- á	- lə	< /bīayəfəkáyəmálə / « <i>Nous renforcerons aussi</i> »
	(nous	- mtps.	- adv	- serrer	- caus	- int)	
		fut					

- 1- pronom personnel sujet
- 2- marque de temps et aspect
- 3- adverbe ou auxiliaire
- 4- radical verbal ou infinitif au verbe
- 5- marque de temps et aspect
- 6- extension.

Il est à huit éléments fondamentaux à la forme négative, dont voici la structure :

Exemple :

	1	7	2	8	3	4	5	6	
SB	bī	- á	- ayə	- kik	- fək	- áyəm	- á	- lə	> /byáyəkikfəkáyəmálə/
	(nous	- nég	-mtps	-nég	- adv	-serrer	- caus	- int)	« <i>nous ne renforcerons pas aussi</i> »
			fut						

- 1- pronom personnel sujet
- 7- marque de négation
- 2- adverbe ou auxiliaire
- 8- marque de négation
- 3- adverbe
- 4- radical verbal ou verbe

⁹ Formes discontinues.

5- marque de temps et aspect

6- extension

Les éléments 2 ... 5, mais aussi 7 ... 8 apparaissent sous formes d'allomorphes divers, selon les temps et aspect exprimés par les procès. Cependant, si 2 ... 5 ne peuvent apparaître l'un sans l'autre, quel que soit le groupe de verbe sollicité et quelles que soient les modalités de temps et aspect-ciblés, l'élément 8, dans la paire 7 ... 8 est facultatif et peut ne pas apparaître¹⁰.

Les schèmes restreints des formes verbales sont des formes suivantes :

Exemple :

	1		2		4		5	
S.C	ps	-	mtps	-	Rad	-	masp	(forme affirmative)
	bī	-	a	-	yəbə	-	∅	> / byāyəbə « nous acceptons »

	1	7		2		4		8		5	
S.D	ps	neg	-	mtps	-	Rad	-	neg	-	masp	(forme négative)
	bī	ā	-	a	-	yəbə	-	kik	-	∅	> / byāyəbə kik/

« nous n'acceptons pas »

Selon les procès et selon leur position par rapport au radical verbal, on peut distinguer formellement deux types de modalités. Les modalités antéposées au radical verbal et les modalités post-posées à celui-ci. La présence des éléments 1, 2, 4 et 5 est obligatoire à toutes les formes verbales, excepté à l'impératif ou l'élément 1 n'est pas formellement nécessaire. Lorsqu'il est adverbe, l'élément 3 est facultatif et susceptible de mobilité positionnelle. Il peut se placer après l'élément 6, sans modifier sémantiquement le syntagme verbal.

¹⁰ La présence de tous les éléments du schème, à l'exception du 1, 2, 4 et 5, pour le schème (SA), et de 1, 7, 2, 4(8) et 5 pour le schème (SB), n'est pas obligatoire.

L'élément 2 est formellement différent selon les procès. Il est en discontinuité avec l'élément 5. Ce sont les éléments 1, 2, 4 et 5 à la fois et aussi 1, 2, 4 et 3 qui rendent possible les flexions verbales de la conjugaison, tandis que la dérivation verbale est opérée à partir des éléments 4 et 6.

Les auxiliaires, objet de notre article, peuvent occuper la position 3, qu'elle partage avec les adverbes, comme le montre le schème morphologique d'une forme verbale présentée (S.A) et (S.B) à la page 9.

4.2. Les éléments autour du radical verbal¹¹

Devant le radical verbal (élément 4) se trouvent les éléments 1, 2 et 3.

4.2.a. L'élément 1

Ce sont les indices personnels et nominaux pré-verbaux dont la présence est obligatoire dans tout énoncé à base verbale. Dans cet article, ces indices sont appelés les personnels sujets (p.s.) et les préfixes verbaux d'accord (p.v.a). Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° 1

		Singulier	Pluriel
p.s.	1 ^e	mə « Je »	mĩ « nous »
	2 ^e	o « tu »	bĩ « vous »
p.v.a	3 ^e cl 1	a - « il/elle »	Cl 2 bə - « ils/elles »
	cl 3	o - « " »	Cl 4 mi -
	cl 5	e - « " »	Cl 6 mə -
	cl 7	é - « " »	Cl 8 bí -
	cl 9	e - « " »	Cl 10 ø -
	cl 11	o - « " »	

¹¹ Les radicaux verbaux sont de la forme : -CVCV, CV, CVC, CVV.

Les 3^e personnes du singulier et du pluriel sont des préfixes verbaux d'accord (p.v.) imposés par les P.N.I. de chaque classe.

4.2.b. *L'élément 2 ... 5 ou 7 ... 8*

A la forme affirmative, l'expression du temps et de l'aspect est supportée à la fois par l'élément 2 morphème temporel, antéposé au radical verbal (élément 4) et par l'élément 5 morphème d'aspect, postposé au même radical verbal (S.A. p.9).

A la forme négative, elle est supportée à la fois par l'élément 7 et 8 antéposé au radical verbal (élément 4). (S.B. p.9). L'élément 8 peut aussi être postposé au radical verbal (S.D. p.10).

Ces éléments : (2... 5), (7...8) sont donc en discontinuité dans les formes verbales. Cependant entre 2...5, peuvent s'insérer les éléments 3 et 4 (S.A. p.9 à la forme affirmative et négative (SB p.10). Entre 7...8, peuvent s'insérer l'élément 2 à la forme négative du schème fondamental (SB p.9), mais aussi l'élément 4 à la forme négative du schème restreint (SD. p.9).

L'aspect indique la façon dont le locuteur qualifie ou juge le procès exprimé par le verbe : «c'est une qualification du procès» (SHAKER : 1989). Ce procès en n̄tumu peut être envisagé du point de vue de son achèvement, son résultat (aspect accompli) du point de vue de son déroulement, sa durée (aspect inaccompli)¹².

¹² Cette définition de l'aspect parmi tant d'autres est celle qui nous semble appropriée dans le cadre de cet article. Elle peut être discutée et même réfutée, car comme le dit SHAKER (1989:971) : (...) Comme toute matière de sémantique grammaticale, l'aspect pose des problèmes d'analyse et de description redoutables : la bibliographie générale sur le sujet est immense (...) et les approches des linguistes très contradictoires. De même COSERIU (1980:13-23), COHEN (1989 :18) abondent dans le même sens.

I- Le présent

A- Le présent général |á – Rad - ∅ (actuel, ponctuel, inaccompli)

Exemples

- 1) may^ébə záma < |mə -- a - yəbə - ∅ - záma| «je crois en Dieu»
(p.s - mtps. - accepter - masp. - Dieu)
prés

B- Le présent général négatif | ∅ - à – Rad - ∅ - kik¹³ |

Exemples

- 1) m'âyəbə kik záma < |mə - ∅ - à - yəbə - ∅ - kik - záma| «Je ne crois pas en Dieu»
(ps - nég - mtps - accepter - masp.- nég - Dieu)
prés prés

II – Le passé¹⁴

C – Le passé proche ou moyen |á - Rad - ǝ| (hier, semaine, mois)

Exemple

- 1) byǎyén ɲó < |bǎ - á - yén - ∅ - ǝ - ɲó| «nous avons vu le serpent»
(ps - mtps - voir - masp. - pfx - serpent)
pas pas. cl9

¹³ La marque de la négation est ∅... ki(k) morphème discontinu où l'adverbe /kik/ «pas, plus» est un renforçatif facultatif. Par ailleurs la consonne finale /k/ est à peine audible.

¹⁴ Le passé connaît huit modalités de temps et aspect

D – Le passé proche ou moyen négatif

Exemple

2) byǎndzíkikáyén ɲó < |bǐ - á - ndzí - kík - á - yén - ∅ - ∅ - ɲo| «*nous n'avons pas vu le serpent*»

(ps - mtps - aux - nég - pfx - voir - masp - pfx - serpent)

pas inf pas cl9

III – Le futur

E- Le futur certain proche | - ayə - Rad - ∅ | (demain, après demain, dans un mois)

Exemple

1) myǎyə kɔn > | mǐ - ayə - ∅ - kɔn| «*vous serez malade certainement*»

(ps - mfut - masp - malade)

F- Le futur certain proche négatif | - ' - ayə - (kik) – Rad - ∅

Exemple

1) myǎyəkik kɔn < | mi - ' - ayə - kik - ∅ - kɔn| «*Vous ne serez certainement pas malade*»

• (ps - nég. - mfut - nég. - masp - malade)

4.2.c. L'élément 3 : adverbe ou auxiliaire

L'adverbe est un morphème libre qui peut s'adjoindre à un verbe plein et en modifier le sens, ou y introduire des modalités aspectuelles variées. Il est susceptible de mobilité positionnelle au sein d'une forme verbale. Un verbe auxiliaire (désormais auxiliaire dans cet article) est un verbe qui apporte également des modalités aspectuelles diverses au procès exprimé par le verbe plein. C'est un morphème lié sur le plan morphologique et sémantique.

Sur le plan syntaxique, dans un syntagme d'auxiliation BENVENISTE (1974) il fonctionne comme l'élément auxiliaire dans une structure auxiliaire – auxilié et supporte les marques de temps et d'aspect.

L'adverbe et l'auxiliaire ont donc un rôle sémantique secondaire dans une phrase. Ils participent aux procédés de modalisations discursives. En Ntúmu, les énoncés modalisés¹⁵ issus de ces deux morphèmes représentent à la fois un point de vue sur un procès donné et la manière dont le locuteur se positionne à l'égard de ce procès¹⁶.

Exemples

1. yə wědzi fɔkɔ < | yə - o - é - dzí - fɔkɔ |
 (est-ce-que - tu - mtps - mangé -vraiment)
 «vas-tu vraiment réellement,(bien) mangé»
- 1.a. yə wě fɔkɔ adzí | yə - o - é - fɔkɔ - adzí |
 (est-ce-que - tu - mtps - vraiment - mangé)
 «vas-tu vraiment réellement, (bien) manger ? »
2. yə wě suban adzí | yə - o - é - suban - adzí |
 (est-ce-que -tu - mtps - beaucoup - mangé)
 «vas-tu manger beaucoup (bien) ?»
3. *yə wě adzí suban (forme impossible)

¹⁵ Dans une perspective énonciative on s'accorde généralement à considérer comme modalisés HAILLET (2004) les énoncés qui expriment telle ou telle attitude adoptée par le locuteur

¹⁶ Bien que fonctionnellement équivalent sur le plan sémantique, on ne peut parler d'adverbes modaux BORILLO (2004 :32) pour ces unités qui s'apparentent sémantiquement à certains adverbes d'opinion, en français. Les adverbes modaux ne fonctionnent que comme modalisateurs d'assertion ; ce qui les éloigne des adverbes en Ntúmu

Dans ces deux énoncés interrogatifs, les morphèmes incriminés **fɔkɔ** «vraiment» et **-suban** «beaucoup» introduisent les modalités aspectuelles secondaires au procès principal qui correspond au verbe **adzí** «manger». Leur ressemblance s'arrête là. Ils sont, en effet, de nature différente et obéissent l'un l'autre à des caractéristiques précises. Ces caractéristiques permettent d'attribuer à chacun de ces deux morphèmes des propriétés spécifiques et de les classer dans les catégories grammaticales différentes¹⁷.

Nous avons dit que la position 3 dans le schème morphologique fondamental d'une forme verbale en ntúmu peut être occupée par l'auxiliaire, mais aussi par l'adverbe. GRIFFON et PINCHON (1930), REDDEN (1979) classeront à cet effet les auxiliaires dans la classe grammaticale des adverbes. De même ALEXANDRE (1966) ; ANDEME ALLOGO (1991) rapprochent ces mêmes auxiliaires des adverbes français.

Les critères d'identification de l'auxiliaire sont définis au sein d'une structure d'auxiliarité COHEN (1984). Elle se caractérise par la construction en asyndète de deux éléments constitutifs de la forme verbale. Ces deux éléments forment une unité morphologique, syntaxique et sémantique. Cette unité n'est pas la somme de ses composantes.

Les critères d'auxiliarité que l'on peut retenir sont les suivants :

- 1- Non mobilité positionnelle de l'élément auxiliaire,
- 2- L'élément auxiliaire est un morphème lié,
- 3- Possibilité pour l'élément auxiliaire d'admettre toutes les modalités de temps et aspect,
- 4- Possibilité pour l'élément auxiliaire d'être restreint uniquement à certaines modalités de temps et aspect,
- 5- Inventaire fermé.

¹⁷ Cet article, consacré aux auxiliaires, ne traite pas de la caractérisation des adverbes.

Critère 1

Ce critère permet de caractériser non seulement l'auxiliaire, mais de le démarquer de l'adverbe.

Exemples

a) básuḃaḃ ádzí < |bḃ - a - suban - ádzí| «*Ils mangent beaucoup*»
(ps - m.prés. - Aux (beaucoup) - manger)

b) bâsuban kik ádzí < |bḃ - ∅ - a - suban - P - kik - ádzí| «*Ils ne mangent pas beaucoup*»
(ps - nég - mtps.- Aux - asp. - nég - manger)
prés.

Critère 2

Morphème lié, l'élément auxiliaire n'a ni autonomie formelle ni autonomie sémantique.

L'auxiliaire ne véhicule qu'un sens relatif ou supposé «aspect de ...». Dans les formes précédentes, les auxiliaires ne peuvent figurer seuls dans les syntagmes. Ils doivent obligatoirement entrer en composition avec des verbes pleins à l'infinitif dont ils modifient le sens pour qu'ils soient sémantiquement compréhensibles. Ainsi, on a les formes composées suivantes en citation.

a) ásuban ádzí¹⁸ < |á - suban - á - dzí| «*manger beaucoup*»
(pfx inf. - Aux - pfx inf. - manger)

b) ábḃta ásḃ < |á - bḃta - á - sḃ| «*revenir*»
(pfx inf. - Aux - pfx inf. - venir)

¹⁸ Transcrire ces verbes avec un trait d'union : /asúban - ádzíkan/ ne serait pas superflu

c) ádzikan ákə < | á - dzikan - á - kə | «aller vite»
(pfx inf. - Aux - pfx inf. - aller)

De même, sur le plan formel, le préfixe á - (cl 5) de l'infinitif, qui apparaît avec les auxiliaires dans les formes de citation précédentes, n'est admis que si et seulement si l'auxiliaire forme un composé avec le verbe plein.

Si l'on supprime le verbe plein, ce préfixe á - (cl 5) n'est plus formellement licite. A cet effet, les formes suivantes sont impossibles, car incomplètes.

* asúban-, * ábata-, * ádzákan-

Critère 3

Dès que l'auxiliaire entre en composition avec le verbe plein, il forme avec ce verbe un composé qui peut subir les flexions verbales de la conjugaison. C'est l'auxilient qui en porte les marques

Les auxiliaires qui figurent dans les exemples a), c), e) précédents admettent les modalités de temps et aspect du présent, du futur, du passé, décrites dans les parties I, II et III. (page 13 et 14)

Dans le classement des auxiliaires, ceux qui obéissent, outre aux critères 1 et 2, mais aussi à ce critère 3 forment la 1^{ère} catégorie des auxiliaires vrais complets¹⁹ (tableau 2, p. 26).

Critère 4

Cinq auxiliaires remplissent le critère 4. En effet, s'ils admettent les critères 1 et 2, ils n'admettent pas le critère 3, car leur emploi n'est limité qu'à certaines modalités de temps et aspect. Ces cinq auxiliaires forment la 2^e catégorie des auxiliaires vrais restreints.

¹⁹ Les auxiliaires vrais complets sont les morphèmes qui assument la fonction d'auxiliaire d'une manière permanente. Ils sont donc obligatoirement et essentiellement auxiliaire. Ils admettent toutes les modalités de temps et aspect. Les auxiliaires vrais restreints n'admettent que certaines modalités de temps et aspect.

c) ádzikan ákə < | á - dzikan - á - kə | «aller vite»
 (pfx inf. - Aux - pfx inf. - aller)

De même, sur le plan formel, le préfixe á - (cl 5) de l'infinitif, qui apparaît avec les auxiliaires dans les formes de citation précédentes, n'est admis que si et seulement si l'auxiliaire forme un composé avec le verbe plein.

Si l'on supprime le verbe plein, ce préfixe á - (cl 5) n'est plus formellement licite. A cet effet, les formes suivantes sont impossibles, car incomplètes.

* asúban-, * ábata-, * ádzɛkan-

Critère 3

Dès que l'auxiliaire entre en composition avec le verbe plein, il forme avec ce verbe un composé qui peut subir les flexions verbales de la conjugaison. C'est l'auxilient qui en porte les marques

Les auxiliaires qui figurent dans les exemples a), c), e) précédents admettent les modalités de temps et aspect du présent, du futur, du passé, décrites dans les parties I, II et III. (page 13 et 14)

Dans le classement des auxiliaires, ceux qui obéissent, outre aux critères 1 et 2, mais aussi à ce critère 3 forment la 1^{ère} catégorie des auxiliaires vrais complets¹⁹ (tableau 2, p. 26).

Critère 4

Cinq auxiliaires remplissent le critère 4. En effet, s'ils admettent les critères 1 et 2, ils n'admettent pas le critère 3, car leur emploi n'est limité qu'à certaines modalités de temps et aspect. Ces cinq auxiliaires forment la 2^e catégorie des auxiliaires vrais restreints.

¹⁹ Les auxiliaires vrais complets sont les morphèmes qui assument la fonction d'auxiliaire d'une manière permanente. Ils sont donc obligatoirement et essentiellement auxiliaire. Ils admettent toutes les modalités de temps et aspect. Les auxiliaires vrais restreints n'admettent que certaines modalités de temps et aspect.

Exemples

1. - **bulu** – «*faire souvent, faire chaque fois*» (répétitif).

Cet auxiliaire ne s'emploie qu'au juissif à l'impératif et à l'irréel.

Exemples

buluyádzém <|bulu - yu - ádzém| «*danse souvent*» (impératif)
(Aux - sfx imp - danser)

óbuluyuadzém²⁰ <|ó - bulu - yu - ádzém| «*que tu danses souvent*»
(juissif) (ps - Aux - sfx imp - danser)

ngé óbuluádzém <|ngé - ó - bulu - ádzém| «*si tu danses souvent...*»
(irréel)

(si - ps - Aux - danser)

2.- **tə** - «*avoir l'obligation heureuse*» (contrainte).

Cet auxiliaire est restreint au juissif affirmatif et à l'irréel du passé.

Exemples

mětəwulu ... <|mə - tə - awulu| «*heureusement que je marche*» (juissif)
(ps - Aux - marcher)

ngé mětewulu... <|ngé - mə - te - awulu| «*si je ne marchais pas...*» (irréel passé)

(si - ps - Aux - marcher)

3. - **Vɔ** - «*Ne pouvoir*» (impossibilité).

Cet auxiliaire ne s'emploie qu'au présent négatif.

měvɔdó <|mə - ø - vɔ - dó| «*Je ne peux cela*»
(ps - m. nég.- Aux - cela) «*cela m'est impossible*»

²⁰ Les juissifs sont caractérisés par les tons hauts sur les pronoms personnels.

Les critères 1, 2 et 5 sont les principaux critères qui permettent de définir morphologiquement un auxiliaire en ñtúmu. Les critères 3 et 4 ne sont applicables que si et seulement si 1, 2 et 5 sont remplis. Ces auxiliaires peuvent se combiner.

Exemple :

məwɔlabətǎɲu < |mə - wɔla - 'bɛta - aɲu| «j'ai l'habitude de reboire»
(ps - Aux - Aux - boire)

4.3. Les existentiels

Un certain nombre de verbes spécifiques d'existence qui connaissent des emplois défectifs ont été classés comme auxiliaires «secondaires (?) sémantiquement faibles» ALEXANDRE (1966 : 144) ou comme auxiliaires partiels faibles, ANDEME ALLOGO (1991 : 341). Comme auxiliants ESSONO (2000 : 475).

Si l'on s'en tient à la critériologie ci-dessus, ces verbes ne peuvent, ni sur le plan positionnel (critère 1) ni sur le plan formel (critère 2), être classés comme auxiliaires en ñtúmu. Ce sont les verbes existentiels.

- nə «identité ou existence»
- sɔ «non identité ou non existence»
- bə «identité ou existence passée»
- ngə́n «identité ou existence permanente».

Ces verbes s'emploient uniquement sous ces formes. Ils ne peuvent être conjugués. Ils ne peuvent se construire avec un verbe plein à l'infinitif. Ils admettent un objet nominal, mais aussi un objet Ø dans des énoncés en réponse.

4.- yó - «faillir»

Cet auxiliaire n'admet que les marques de temps et aspect des passés

Exemples

máyózu < |mó - á - yó - ázu| «j'ai failli venir»
(ps - mpas - Aux - venir (infinitif)) «j'ai voulu venir»

5. - ndzí -

Il n'est restreint qu'à la négation des procès passés.

Exemple

mě ndzí kik ádzí > |mě - ' - ndzí - kik - ádzí| «je n'ai pas mangé»
(ps - mpas - Aux - nég. - manger)

6. - taka - «Ne ... pas»

Cet auxiliaire n'est employé que pour nier les procès à l'impératif et au jussif.

Exemples

o takádzém < |ó - taka - adzém| «ne danse pas»
(ps - Aux. nég. - danser)

ó taka búluádzém |ó - taka - bulu - ádzém| «Que tu ne danses pas souvent»
(ps - Aux nég. - Aux - danser)

Critère 5

Les auxiliaires vrais sont au nombre de 22 et forment un paradigme fermé.

Exemples

|**-nə**|

mə nə mbót «Je suis une personne»

(je - être - personne)

ó sə kumá «tu n'es pas riche»

(tu - être - richesse)

pas

|bǎ ngə́n bə́yə́ng| «Nous sommes des étrangers»

(nous - être - étrangers)

encore

mabə́ ánda <|mə - á - bə - á - nda| «j'étais à la maison»

(je - mpass - être - loc. - maison)

... mə nə «je suis»

... mə sə́ «je ne suis pas»

... mə́bə́ «j'étais»

Ces quatre verbes, connaissent une polysémie dans le lexique du Ntúmu selon différentes constructions ou différents contextes. Ces différentes constructions ou contextes peuvent aisément s'expliquer dans une étude lexicale à partir d'un signifié de base et selon une mise en relations de ce signifié de base par métaphore, métonymie, etc. Selon nous, cette polysémie ne relève pas de l'analyse du système verbal dans l'expression des marques de temps et d'aspect, ni de la définition de la catégorie verbale de l'auxiliaire, mais de la sémasiologie lexicale.

Le problème qui se pose à l'analyse morphologique du verbe est de savoir si les différentes particularités ci-dessus indiquées, qui permettent de distinguer les quatre verbes existentiels suscités des verbes pleins et aussi des auxiliaires vrais, sont suffisantes pour que ces verbes forment une catégorie distincte des auxiliaires, comme le font les auteurs cités ? Il nous semble qu'une telle distinction n'est pas nécessaire. Ces verbes véhiculent des notions spécifiques quant à l'existence ou l'identité.

Ces aspects sont :

4.4. Les semi-auxiliaires

A côté de ces verbes et/ou copules existentiels, il existe un certain nombre de verbes qui sont appelés «*auxiliaires (?) secondaires sémantiquement forts*» par ALEXANDRE (1966: 149) auxiliaires partiels forts par ANDEME ALLOGO (1991 : 341) et néo-auxiliaires par MBA NKOGHE (2001 : 444). Auxiliants par ESSONO (2000 : 475).

Ce sont des verbes à double statut : ils sont à la fois verbes pleins et auxiliants. Les critères de semi-auxiliarité de ces verbes sont les suivants :

- 1.a. Ce sont des verbes pleins et/ou autonomes, ils sont et peuvent s'employer tout seuls véhiculant un sens fixe.
- 2.b. Ils peuvent entrer dans une construction verbe + verbe, et le composé obtenu est la somme des deux termes ; dans ce cas, ils ne sont plus susceptibles d'emploi autonome et changent de sens partiellement.
5. Ils forment un paradigme fermé, tout comme les auxiliaires absolus.

Exemple.

Critère 1a

Pfx - Rad (base)

|á - yəm| > áyəm «savoir, connaître»

(á - zu) > ázu «venir, arriver»

Critère 2b

Verbe + verbe

|áyəm + ádzí| > áyəm ádzí «bien manger»

(connaître - manger)

|ázu + áku| > azu#ku «être sur le point de tomber» (imminence)

(venir - tomber)

|élé - dzí - dázǔku - ábɔng - dí| «Cet arbre va tomber tout de suite»

(arbre - cet - venir tomber - temps - ci)

Critère 5

La liste de ces verbes est en inventaire limité, (tableau 2, p. 26).

On peut remarquer que le sens premier de ces verbes pleins qui apparaît dans leur forme de citation **á** + **rad (base)** et dans leur emploi autonome n'est pas totalement éloigné du sens second. Dans une étude sémasiologique du lexique, en procédant à une mise en relation des différentes significations, à partir d'une signification matrice, on peut arriver à conclure à une polysémie.

Mais, ici, étant donné que la construction verbe + verbe donne au verbe auxiliaire une allure de modalité d'aspect, elle en fait un morphème dépendant ou lié morphologiquement et sémantiquement, le différenciant de l'autre construction verbe + P, où le verbe est un morphème libre et connaît un emploi autonome. On peut donc conclure à l'existence des «semi-auxiliaires» en n'tumu. Cependant, si l'on retient comme critère de semi-auxiliarité les 3 critères ci-dessus présentés (1.a., 2.b., 5), on peut aussi inscrire dans les classes des «semi-auxiliaires» tous les verbes «composés» dont la structure est verbe + verbe qui abondent dans ce dialecte et qui remplissent les mêmes critères, sauf le critère 5.

Exemples

ásum	«commencer»	
ásum ádzí		«commencer à manger»
(commencer manger)		
ámana		«finir, terminer» (inchoatif)
ámana adzí		«achever de manger» (définitif)
(achever manger)		
áɲəkə		«aimer»
áɲəkə ákóbo		«aimer parler» (intensif)
(aimer parler)		«parler beaucoup»

Il apparaît que les 3 critères ci-dessus ne permettent pas de faire une distinction entre les «semi-auxiliaires», qu'on peut rattacher aux modalités d'aspect, et les verbes «composés», qui relèvent de la dérivation verbale. Il faut donc trouver d'autres caractéristiques aux «semi-auxiliaires» si tant est qu'ils forment une classe à part entière différente des simples verbes «composés».

Les «semi-auxiliaires»

- Selon le critère 5 les semi-auxiliaires sont en inventaire fini et peuvent entrer dans une construction verbe + verbe. Dans ce dernier cas, ils ne sont plus susceptibles d'emploi autonome et changent de sens partiellement... (critère 2b)

Les verbes «composés» ou juxtaposés

Le terme juxtaposé serait plus approprié pour parler de ces constructions. En effet, la construction verbe + verbe, qui peut s'apparenter formellement à un composé, n'aboutit pas à cette formation, mais à des formes juxtaposées verbe-verbe. Ces verbes ne remplissent ni le critère 2b, ni le critère 5. S'ils peuvent en effet entrer dans une construction verbe + verbe, ils ne changent pas partiellement de sens. Les deux verbes juxtaposés gardent totalement leur sens premier. La structure est une simple juxtaposition. Ils sont par ailleurs en inventaire non fini. Un nombre indéfini de verbes peut

effectivement être juxtaposé avec d'autres verbes en N̄tumu. Ils ne peuvent donc former une catégorie d'auxiliaires.

Tableau récapitulatif des auxiliaires et semi-auxiliaires (Tableau n° 2)

Tableau des auxiliaires			
	Forme (sa)	Sens (se)	Aspect
Auxiliaires vrais ou absolus complets	1 suban -	« à l'excès »	Intensif
	2 b̄ata -	« de nouveau »	Réitératif
	3 dzikan -	« rapidement »	Hatif
	4 nd̄am̄a -	« venir de »	Accompli récent
	5 w̄ola -	« faire souvent »	Habituel
	6 t̄am̄a -	« faire d'abord »	Volontaire
	7 vw̄én -	« plutôt »	Alternatif
	8 z̄ɛ -	« par inadvertance »	Involontaire
	9 bȳén -	« faire exprès »	Intentionnel
	10 bam̄a -	« faire malgré soi »	Concessif
	11 f̄anga -	« faire quoique »	Concessif
	12 k̄una -	« à l'aube » « de bonheur »	Hatif
	13 vu -	« avoir l'obligation malheureuse »	Obligatif
	14 vwan -	« faire rarement »	Concessif
	15 z̄a -	« au risque que de ... »	Concessif
Auxiliaires vrais ou absolus restreints	1. bulu -	« faire souvent »	Répétitif
	2 t̄a -	« avoir l'obligation »	Obligatif
	3 v̄ɔ -	« ne pouvoir »	Privatif
	4 ȳɔ -	« faillir »	Prospectif
	5 ndzi -	« ne ... pas »	Négatif
	6 Taka -	« ne ... pas »	Négatif
Semi-auxiliaires	1 áyáká -	« apprendre » > la 1 ^e fois	Initiatif
	2 ádzíbi -	« supporter » > endurer	Duratif
	3 ávàng -	« projeter » > faire exprès	Volontaire
	4 ádzímí -	« perdre » > ignorer	Négatif
	5 ávəkəl̄ə -	« dessiner » > essayer	Audactif
	6 átété -	« commencer » > d'abord	Inceptif
	7 ádang -	« traverser » > exagérer	Excessif
	8 áyian -	« convenir » > parfaire être juste	Conclusif
	9 áfit -	« écraser » > ne pouvoir	Prohibitif
	10 ádz̄ɛŋ -	« (se) remplir » > plusieurs fois	Intensif
	11 átukan -	« être certain » > avoir raison	Affirmatif
	12 áb̄əm -	« fixer, durer » > il y a longtemps	Duratif
	13 ásukan -	« terminer » > dernière fois	Terminatif
	14 ávək -	« mesurer » > oser	Audactif

Tableau de distribution complémentaire des auxiliaires et semi-auxiliaires (Tableau n° 3)

	Forme (sa)	Critères						Sens (sc)	Aspect	
		1	2	3	4	5	1a			2b
Auxiliaires vrais ou absolus complets	1. suban -	+	+	+	-	+	-	-	« à l'excès »	Intensif
	2. bota -	+	+	+	-	+	-	-	« de nouveau »	Réitératif
	3. dzikan -	+	+	+	-	+	-	-	« rapidement »	Hatif
	4. ndama -	+	+	+	-	+	-	-	« venir de »	Accompli récent
	5. wolo -	+	+	+	-	+	-	-	« faire souvent »	Habituel
	6. tama -	+	+	+	-	+	-	-	« faire d'abord »	Volontaire
	7. vwén -	+	+	+	-	+	-	-	« plutôt »	Alternatif
	8. zifé -	+	+	+	-	+	-	-	« par inadvertance »	Involontaire
	9. byén -	+	+	+	-	+	-	-	« faire exprès »	Intentionnel
	10. bama -	+	+	+	-	+	-	-	« faire malgré soi »	Concessif
	11. fanga -	+	+	+	-	+	-	-	« faire quoique »	Concessif
	12. kina -	+	+	+	-	+	-	-	« à l'aube » « de bonheur »	Hatif
	13. vu -	+	+	+	-	+	-	-	« avoir l'obligation malheureuse »	Obligatif
	14. vwan -	+	+	+	-	+	-	-	« faire rarement »	Concessif
	15. za -	+	+	+	-	+	-	-	« au risque que de ... »	Concessif
Auxiliaires vrais ou absolus restreints	1. bulu -	+	+	-	+	+	-	-	« faire souvent »	Répétitif
	2. ta -	+	+	-	+	+	-	-	« avoir l'obligation »	Obligatif
	3. vo -	+	+	-	+	+	-	-	« ne pouvoir »	Privatif
	4. yé -	+	+	-	+	+	-	-	« faillir »	Prospectif
	5. ndzi -	+	+	-	+	+	-	-	« ne ... pas »	Négatif
	6. taka -	+	+	-	+	+	-	-	« ne ... pas »	Négatif
Semi-auxiliaires	1. ayaka -	-	-	-	-	+	+	+	« apprendre » > la 1 ^{ère} fois	Initiatique
	2. adzibi -	-	-	-	-	+	+	+	« supporter » > endurer	Duratif
	3. avang -	-	-	-	-	+	+	+	« projeter » > faire exprès	Volontaire
	4. adzimf -	-	-	-	-	+	+	+	« perdre » > ignorer	Négatif
	5. avakala -	-	-	-	-	+	+	+	« dessiner » > essayer	Audactif
	6. ateté -	-	-	-	-	+	+	+	« commencer » > d'abord	Inceptif
	7. adang -	-	-	-	-	+	+	+	« traverser » > exagérer	Excessif
	8. ayian -	-	-	-	-	+	+	+	« convenir » > parfaire être juste	Conclusif
	9. áfit -	-	-	-	-	+	+	+	« écraser » > ne pouvoir	Prohibitif
	10. adzēp -	-	-	-	-	+	+	+	« (se) remplir » > plusieurs fois	Intensif
	11. ájukan -	-	-	-	-	+	+	+	« être certain » > avoir raison	Affirmatif
	12. áhom -	-	-	-	-	+	+	+	« fixer, durer » > il y a longtemps	Duratif
	13. ájukan -	-	-	-	-	+	+	+	« terminer » > dernière fois	Terminatif
	14. ávok -	-	-	-	-	+	+	+	« mesurer » > oser	Audactif

Conclusion

Nous avons voulu montrer que la définition que l'on donne aux auxiliaires en fāŋ (ici ñtúmu) est fort généralisante. Elle permet de classer dans la catégorie des auxiliaires des unités linguistiques qui s'en distinguent clairement.

En ñtúmu, il existe des morphèmes qui expriment les modalités de temps et d'aspect. Il existe aussi une catégorie d'auxiliaires liée au verbe qui permet de rendre également certaines modalités d'aspect ; les deux ne se confondant pas.

La catégorie d'auxiliaires connaît deux classes distinctes, à savoir :

- les auxiliaires vrais ou absolus, ce sont des morphèmes liés qui ne fonctionnent que comme auxiliaires et dépendent du verbe plein ou verbe principal ;

- les semi-auxiliaires, ce sont des morphèmes libres ou autonomes qui fonctionnent incidemment comme auxiliants.

Une critériologie a permis de distinguer ces deux classes d'auxiliaires des verbes pleins, des verbes existentiels, des adverbes et aussi des verbes juxtaposés qui peuvent s'apparenter aux semi-auxiliaires.

Références bibliographiques

- AKAMAJIAN. A., STEELE S.M. and WASOW. T., 1979, "The Category Aux in Universal Grammar", *Linguistics Inquiry* 10, The Mit Press, pp. 1-64
- ALEXANDRE. P., 1966. *Système verbal et prédicatif du Bulu*, Paris, Klincksieck, Coll. «Langues et Littératures d'Afrique Noire» 217 p.
- ANDEME ALLOGO. M.F., 1991, *Morphosyntaxe du ñtúmu, dialecte fang, langue bantu du Gabon*, Thèse de Doctorat, Paris, INALCO, 563 p.
- BENVENISTE. E., 1974. «Structure des relations d'auxiliarité» dans *Problèmes de linguistique générale* 2, Chap. XIII. Paris, Gallimard, «coll. Tel», pp. 177-193

- BLEEK, W., H.L.**, 1869, *A comparative grammar of South Africa Languages*, London, Trübner, 322p.
- BORILLO, A.**, 2004, "Les adverbes d'opinions fortes", selon moi, à mes yeux, à mon avis, ... : point de vue subjectif et effet d'atténuation, dans *Langue française* n°42, Paris, Larousse, pp.31-40.
- BOUQUIAUX, L., THOMAS. J.M.C.**, 1976, *Enquête et description des langues à tradition orale*, Tome I, Paris, SELAF, pp. 34-35
- CHAKER, S.**, 1989, "L'aspect verbal", dans *Encyclopédie berbère VII*, Aix-en-Provence, Edisud, pp. 971-977
- COHEN. M.**, 1989, *L'aspect verbal*, Paris, PUF
- COSERIU, E.**, 1978, «Aspect verbal ou aspects verbaux» dans *La notion d'aspect*, Colloque organisé par le Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz 18-20 mai 1978, Actes publiés par Jean DAVID et Robert MARTIN, Paris, Klincksieck, pp. 12-25.
- ESSONO, J.J-M**, 2000, *L'Ewondo, Langue bantu du Cameroun, phonologie-morphologie-syntaxe*, Yaoundé, Presse de l'UCAC, 609 p.
- GRAFFIN, R, et PICHON ; F**, 1930, *Grammaire éwondo*, Paris, Didot et Cie, 215 p.
- GROSS, M.**, 1999, "Sur la définition d'auxiliaire du verbe", dans *Langages* 135, Paris, Larousse, pp. 8-19,
- GUTHRIE, M.**, 1948, *The classification of bantu languages*, London.
- HAILLET, P.**, 2004, "Nature et fonction des représentations discursives : le cas de la stratégie de la version bémolisée» dans *Langue française* 142, Paris, Larousse, pp. 7-30
- LAFON, M.**, 1982, «Brève présentation du système verbal du fonctionnement d'un auxiliaire en Shingazidja» dans le *verbe Bantu*, actes des journées d'étude Leyden (Pays-Bas) 19-21 janvier 1981, Ivry (France),Paris, SELAF.

- LAROCLETTE, J.**, 1978, «La notion d'aspect : le point de vue d'un africaniste» dans *Notion d'aspect*, Colloque organisé par le Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz (18-20 mai 1978) Actes publiés par Jena David et Robert Martin, Paris, Klincksieck (Recherches Linguistiques V.), pp. 31-40
- MBA-NKOGHE J.**, 1979, *Phonologie et classes nominales en fang (Langue bantoue de la zone A – Gabon)*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III, 425 p.
- 2001, *Description linguistique du fang du Gabon, (parler Atsi). Phonologie, morphologie, syntaxe, lexique*. Thèse Doctorat d'Etat, Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris III, 744 p.
- MEUNIER, A.**, 1999, «Auxiliaire de Modalité et complément adverbial» dans *Langages* 135, Paris, Larousse, pp. 108-122
- PULLUM et WILSON**, 1977, “Autonomous Syntax and the Analysis of the Auxiliaries”, *Language* 53, Michigan State University, East Lansing, Stefan Müller (editor).
- ROSS**, 1969, “Auxiliaries as Main Verbes (studies in philosophical linguistics. Series 1). Gret Expectations Press, Illinois
- REDDEN. J.**, 1979, *A Descriptive grammar of Ewondo, Carbondale, Southern Illinois, University, Department of Linguistics* (occasional papers on Linguistics 4, 254p.
- 1980, “*Focus in the Ewondo verb system*”, Communication au 14^e Congrès SLAO (Cotonou, 14-18 avril 1980), 12 p.
- SIMEONE-SENELLE, M.C., VANHOVE, M.**, 2003 : «Le fonctionnement d'auxiliaires en afar», dans *Lentin, J. et Lonnet, A. (éds), Mélanges David Cohen. Etudes sur le langage, les langues, les dialectes, les littératures, offertes par ses élèves, ses collègues, ses amis, présenté à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire*», Paris, Maisonneuve et Larrose, pp. 615-634.

MARIE FRANCE ANDEME ALLOGO

SPANG-HASSEN, E., 1983, «La notion de verbe auxiliaire» in *Herslund M., Mordrup O. et Sorensen F.* (éds), *Analyses grammaticales du français*. Etudes publiées à l'occasion du 50^e anniversaire de Carl Vikner, revue romane, numéro spécial 24, Copenhague : Akademik forlag, pp. 5-16.

WILLEMS, D., 1969, «Analyse des critères d'auxiliarité en français moderne», dans *Travaux de linguistique*, Belgique, E dition Duculot, pp. 87-96.